

## **CHARTRE DE L'ECOLE PHIDI DE FORMATION EN TOURISME ET HOTELLERIE**

**Par la présente charte, chaque membre de l'institut s'engage à :**

- ✓ Favoriser l'acquisition des savoirs pour obtenir la meilleure formation possible, professionnelle et humaine.
- ✓ Sensibiliser les stagiaires à la sécurité, la santé, l'hygiène, la prévention et la vie citoyenne.
- ✓ Créer et développer l'esprit d'équipe par la pratique d'un management participatif.
- ✓ Faire de l'institut un établissement de formation de qualité, leader dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme.
- ✓ Favoriser la curiosité intellectuelle de chaque stagiaire, le développement de sa culture professionnelle grâce à la fréquentation des cas réels en stage et à l'utilisation des notions, techniques acquises.
- ✓ Impliquer les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme dans le processus de la formation pour enrichir le savoir- être et le savoir-faire des stagiaires.
- ✓ Garantir l'égalité des chances en créant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacun en tant qu'individu.
- ✓ S'ouvrir sur l'environnement socioprofessionnel, public et privé, en s'impliquant dans une démarche participative et de réflexion critique.
- ✓ Se conformer à l'éthique et à la déontologie en usage dans la profession et aux règles complémentaires propres à l'hôtellerie.
- ✓ Préserver et rehausser l'image de marque de l'institut, tant l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.